

BE-A0521_717241_802573_FRE

Inventaire des archives de la Justice de paix
de La Roche-en-Ardenne, (1872-1912)
1945-2000



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	5
Consultation et utilisation.....	6
Conditions d'accès.....	6
Matière civile.....	6
Matière pénale.....	6
Conditions de reproduction.....	6
Histoire du producteur et des archives.....	7
Producteur d'archives.....	7
Nom.....	7
Historique.....	7
Compétences et activités.....	7
Les attributions judiciaires civiles.....	8
Les attributions extra-judiciaires conciliatoires.....	8
Les attributions extrajudiciaires de juridiction gracieuse.....	9
Les attributions de simple police.....	9
Archives.....	10
Historique.....	10
Acquisition.....	10
Contenu et structure.....	11
Contenu.....	11
Sélections et éliminations.....	11
Accroissements/compléments.....	11
Mode de classement.....	12
 DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	 13
I. Généralités.....	13
1 - 26 Statistiques judiciaires (civiles et pénales avec procès-verbaux de récolements des minutes). 1975-2000.....	13
II. Compétence civile.....	16
A. Procédure de conciliation.....	16
29 - 31 Registres de conciliation ou " Registre des affaires sur invitations ". 1945-1960.....	16
B. Juridiction contentieuse.....	16
32 - 35 Rôle général. 1945, 1961-1984.....	16
204 - 206 Tableaux des jugements. 1945-1951.....	16
36 - 37 Registres de comparution sur citation. 1945-1978.....	16
38 - 45 Feuilles d'audience civiles et feuilles d'audiences pénales. 1953-1982.....	17
46 - 52 Dossiers de procédure produits avant l'introduction du Code judiciaire (ca. 1950-1969). 1945-1950.....	17
53 - 106 Dossiers de procédure produits depuis l'introduction du Code judiciaire (1970). 1954-1984.....	18
53 - 64 1re série.....	18
65 - 106 2e série.....	19
C. Juridiction gracieuse.....	21
107 - 113 Répertoires des actes et jugements civils. 1936-1984.....	21
114 - 122 État des tutelles et pièces similaires. 1947-1984.....	22
117 - 122 Registres des tutelles. 1920-1965.....	22
123 - 150 Minutes des conseils de famille, tutelles et adoptions. 1969-1994..	22

151 - 176 Dossiers de ventes publiques et partages, sorties d'indivision, cessions, liquidations. 1969-1994.....	24
177 - 192 Documents relatifs à l'application de la loi sur la réparation des dommages résultant des accidents du travail du 24 décembre 1903 (déclarations des accidents du travail, procès-verbaux de convention, certificats médicaux, etc.) et aux certificats délivrés par le Ministre des Affaires sociales afin d'obtenir une augmentation des allocations familiales. 1903-1973.....	26
196 - 198 Dossiers relatifs aux aliénés, à la collocation et à la séquestration à domicile. 1956-1984.....	27
III. Compétence pénale.....	29
A. Tâches administratives.....	29
200, 342 Règlements communaux de police. 1948-1977.....	29
B. Procédure.....	29
201 - 203 Feuilles d'audience. 1959-1984.....	29
204 - 238 Tableaux des jugements. 1945-1984.....	29
239 - 341 Dossiers des affaires pénales. 1945-1975.....	31
C. Instruction.....	38
IV. Autres documents déposés au greffe.....	39
A. Documents venant de la Justice de paix d'Érezée.....	39
B. Actes de notoriété.....	39
348 - 349 Dossiers relatifs à la délivrance d'actes de notoriété. [XXe siècle]..	39
C. Varia.....	39

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Justice de paix de La Roche-en-Ardenne

Période:

(1872-1912) 1945-2000

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0521.2996

Etendue:

- Dernière cote d'inventaire: 355.00
- Etendue inventoriée: 14.00 m
- Nombre de pièces: 86.00

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Arlon

Producteurs d'archives:

Justice de Paix de La Roche-en-Ardenne, 1795-2018

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

MATIÈRE CIVILE

Pour consulter les archives de moins de 30 ans, une autorisation du greffier en chef du tribunal concerné est nécessaire.

Pour les archives de plus de 30 ans mais non librement communicables en raison de restrictions légales liées par exemple à la protection de la vie privée et des données à caractère personnel, une autorisation de l'Archiviste général du Royaume ou de son délégué est nécessaire. Cette demande d'autorisation doit être introduite au moyen du formulaire " déclaration de recherche " disponible sur www.arch.be ou sur simple demande.

Les archives de plus de 30 ans et sans restrictions légales sont librement communicables.

MATIÈRE PÉNALE

Pour consulter les archives de moins de 100 ans, une autorisation du procureur du Roi est nécessaire.

Les archives de plus de 100 ans sont librement communicables.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

La reproduction des documents s'opère selon les règlements et tarifs en vigueur.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Justice de paix de La Roche-en-Ardenne

HISTORIQUE

Un premier juge de paix est nommé à La Roche-en-Ardenne le 25 messidor an III (13 juillet 1795). Le décret de réunion à la France du 9 vendémiaire an IV (1er octobre 1795), intègre le canton de La Roche-en-Ardenne au département de Sambre-et-Meuse, dans l'arrondissement de Marche-en-Famenne en l'an VIII. La Roche-en-Ardenne est administrativement réunie au Grand-Duché de Luxembourg en 1818, mais les circonscriptions judiciaires ne sont adaptées aux nouvelles limites administratives qu'en 1825. Des différents cantons formant l'arrondissement de Marche-en-Famenne, celui de La Roche-en-Ardenne est le seul à ne pas être concerné par les rectifications.

Le Code judiciaire du 10 octobre 1967 supprime le siège d'Érezée, le canton de La Roche-en-Ardenne s'étend sur une partie de son ressort. La loi attribue les affaires pendantes à la justice de paix de La Roche-en-Ardenne et les archives à la justice de paix de Durbuy. La nouvelle circonscription judiciaire de mars 1999 fusionne les cantons d'Houffalize, La Roche et Vielsalm, avec un siège à La Roche-en-Ardenne pour la ville de La Roche-en-Ardenne et les communes de Manhay, Rendeux et Tenneville. La justice de paix de La Roche-en-Ardenne est supprimée au 1er décembre 2018 et ses attributions transférées à la justice de paix de Marche-en-Famenne pour le canton de La Roche-en-Ardenne, à la justice de paix de Bastogne pour les cantons d'Houffalize et de Vielsalm.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

La loi révolutionnaire des 16 et 24 août 1790 pose les fondements de la nouvelle organisation de la justice. Le juge de paix de chaque canton est élu par l'assemblée primaire de ce canton. Il est assisté de deux assesseurs, supprimés par une loi du 20 mars 1801 (29 ventôse an IX) qui stipule que le juge remplira désormais seul ses fonctions et sera remplacé par un de ses deux suppléants en cas d'empêchement ¹. Les compétences du juge de paix

1 Ces suppléants sont " les deux citoyens ayant réuni le plus grands nombre de suffrages après le juge de paix, dans les élections du canton ", article 4 de la loi du 29 ventôse an IX, dans Bulletin des lois de la République française, 3e série, bulletin n° 76, loi n° 594.

²peuvent être classées en quatre catégories ³.

- a. les attributions judiciaires civiles.
- b. les attributions extrajudiciaires conciliatoires.
- c. les attributions extrajudiciaires de juridiction gracieuse.
- d. les attributions de simple police.

LES ATTRIBUTIONS JUDICIAIRES CIVILES

La loi du 24 août 1790 porte :

" Le juge de paix connaîtra de toutes les causes purement personnelles et mobilières, sans appel jusqu'à la valeur de 50 livres, et à charge de l'appel jusqu'à la valeur de 100 livres ; en ce dernier cas, ses jugements seront exécutoires par provision, nonobstant l'appel, en donnant caution.

Il connaîtra de même sans appel jusqu'à la concurrence de 50 livres, et, à charge d'appel, à quelque valeur que la demande puisse monter,

Des actions pour dommages faits, soit par les hommes, soit par les animaux, aux champs, fruits et récoltes ;

Des déplacements de bornes, des usurpations de terres, arbres, haies, fossés et autres clôtures, commis dans l'année ;

Des réparations locatives des maisons et fermes ;

Des indemnités prétendues par le fermier ou locataire, pour non jouissance, lorsque le droit de l'indemnité ne sera pas contesté, et des dégradations alléguées par le propriétaire ;

Du paiement des salaires des gens de travail, des gages des domestiques, et de l'exécution des engagements respectifs des maîtres et de leurs domestiques ou gens de travail.

Des actions pour injures verbales, rixes, et voies de fait, pour lesquelles les parties ne seront pas pourvues par la loi criminelle ".

LES ATTRIBUTIONS EXTRA-JUDICIAIRES CONCILIATOIRES

Le juge préside un " bureau de conciliation " dont la tâche est de tenter un arrangement entre deux citoyens du canton opposés par un différend portant sur un problème qui n'est pas forcément de son ressort (transaction immobilière, litige financier...) sans aucune limitation de compétence quant au montant des affaires.

La Constitution de l'an VIII insiste sur ce rôle conciliatoire préliminaire :

" Chaque arrondissement communal a un ou plusieurs juges de paix, élus immédiatement par les citoyens pour trois années. Leur principale fonction consiste à concilier les parties, qu'ils invitent, dans le cas de non-conciliation, à

2 VELLE K., Het vredegerecht en de politie rechtbank (1795-1995). Organisatie, bevoegheden en archiefvorming, Bruxelles, 1995 (Miscellanea Archivistica. Studia 76). Il s'agit d'une étude approfondie de l'évolution des compétences de la justice de paix.

3 BIANCHI S., La justice de paix pendant la Révolution. Acquis et perspectives, dans Une justice de proximité : la justice de paix, 1790-1958, sous la dir. de PETIT J.-G., Paris, 2003, p. 35-52.

se faire juger par des arbitres " 4.

La tentative de conciliation peut se faire suite à une citation signifiée par huissier ou sur comparution volontaire à l'audience de conciliation.

LES ATTRIBUTIONS EXTRAJUDICIAIRES DE JURIDICTION GRACIEUSE

Le juge de paix préside les tribunaux de famille. Il ne s'agit pas de contentieux : les familles réunies en conseil lui exposent leurs difficultés, il les écoute et enregistre les solutions apportées, homologue les décisions familiales. Il est responsable des actes de tutelle, de la reconnaissance des enfants naturels (protégés par la loi du 28 juin 1793), des héritages. Il peut poser et lever des scellés après décès en l'absence d'un héritier. On lui confirme également des serments liés aux fonctions publiques, simples actes de notoriété.

LES ATTRIBUTIONS DE SIMPLE POLICE

Le juge de paix préside le tribunal de simple police. Il y juge toutes les contraventions commises dans l'étendue de son canton. Les contraventions sont des infractions peu graves : atteintes légères à la propriété ou aux personnes, désobéissance ou négligence à suivre certaines prescriptions communales ou nationales en matière de salubrité publique, de police de la route. Les contraventions ne font pas l'objet d'une instruction et le procès-verbal constitue la preuve de l'infraction. La procédure est centrée sur l'audience du tribunal de police 5

Selon le Code des délits et des peines du 25 octobre 1795 (3 brumaire an IV), les contraventions sont les infractions passibles d'une amende d'une valeur de trois journées de travail ou trois jours d'emprisonnement maximum, les délits étant les infractions passibles d'une amende ou d'une durée d'emprisonnement supérieure à ces trois jours, portées devant le tribunal de première instance jugeant correctionnellement. Les crimes sont, quant à eux, passibles de peines infamantes et afflictives (mort, déportation, réclusion ou détention) 6.

Le Code pénal du 12 février 1810 conserve ces trois degrés d'infractions mais modifie l'échelle des peines : tous les faits dont le troisième livre du Code pénal renferme l'énumération et qu'il punit d'une amende au-dessus de quinze francs, ou d'un emprisonnement supérieur à cinq jours, sont considérés comme délits et on nomme contraventions tous ceux dont la peine est bornée à une amende de un à quinze francs ou à un emprisonnement de un à cinq jours par le même Code pénal 7.

4 Bulletin des lois de la République, 2e série, bulletin n° 333, Constitution de la République française, titre V, article 60, 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799).

5 PIERRE E., Les historiens et les tribunaux de simple police, dans Une justice de proximité : la justice de paix, 1790-1958, sous la dir. de PETIT J.-G., Paris, 2003, p. 123-142.

6 DEPOORTERE R. et MARGINET A., Inventaire des archives du tribunal de première instance de Bruxelles. Tribunal correctionnel, 1795/1796-1918, Bruxelles, 1998, p. 8-10.

7 HENRION DE PANSEY M., De la compétence des juges de paix, Bruxelles, 1822, p. 94-95.

ARCHIVES

HISTORIQUE

Avant 1931, les minutes des jugements sont conservées tant bien que mal au commissariat de police ou au domicile du greffier. Après cette date, un local pour les services de la justice est aménagé dans l'hôtel de ville de La Roche-en-Ardenne. Ce bâtiment a été incendié au cours de l'offensive des Ardennes. La plupart des archives antérieures à 1944 sont irrémédiablement perdues.

ACQUISITION

Les archives sont entrées aux Archives de l'État le 24 mars 2016 (526/2016/0005/A) en même temps que les archives des justices de paix de Vielsalm et Houffalize. Une restitution de documents égarés a été faite le 7 janvier 2019 (521/2019/0001/A). Les documents entrés en 2019 ont été ajoutés à l'inventaire sous les numéros 350 à 355.

Contenu et structure

CONTENU

Suite aux destructions évoquées ci-dessus, les documents datent principalement de la période 1945-2000, à l'exception de quelques pièces éparses de la période 1872-1912.

Voici un aperçu synthétique du contenu :

Bibliothèque, archives et mobilier, 1947-1996 (3 art.) - Statistiques judiciaires, 1975-2000 (26 art.) - Registre de conciliation, 1945-1960 (3 art.) - Rôle général, 1945-1984 (4 art.) - Tableaux des jugements, 1945-1951 (3 art.) - Registre de comparution sur citation, 1945-1978 (2 art.) - Feuilles d'audience civiles et pénales, 1953-1982 (8 art.) - Dossiers de procédure produits avant le Code judiciaire, 1945-1950 (6 art.) - Dossiers de procédure produits depuis le Code judiciaire, 1954-1984 (54 art.) - Répertoires des actes et jugements civils, 1936-1984 (7 art.) - État des tutelles et pièces similaires, 1947-1984 (9 art.) - Minutes des conseils de famille, tutelles et adoptions, 1969-1994 (28 art.) - Dossiers de ventes publiques et partages, sortie d'indivision, cession et liquidation, 1969-1994 (26 art.) - Accidents du travail et allocations familiales, 1903-1973 (17 art.) - Gardes particuliers, 1945-1972 (1 art.) - Aliénés, collocation et séquestration à domicile, 1956-1984 (3 art.) - Pièces à conviction, 1974-1984 (1 art.) - Règlements communaux de police, 1948-1977 (1 art.) - Feuilles d'audience pénale, 1959-1984 (3 art.) - Tableaux des jugements, 1945-1984 (35 art.) - Dossiers des affaires pénales, 1945-1975 (101 art.) - Instructions, 1872-1911 (2 art.) - Documents venant de la justice de paix de Érezée, 1910-1970 (2 art.) - Actes de notoriété, XXe siècle (3 art.) - Liste des enquêtes électorales, 1877-1912 (1 art.) - Ventes publiques de bois par les communes, 1892-1899 (1 art.) - Déclarations d'incendie, 1905-1911 (3 art.) - Successions Collard et Frantz, 1896-1903 (1 art.).

Langues et écriture des documents

La langue du fonds est le français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Le tri a été effectué conformément à la *Directive relative aux archives du pouvoir judiciaire : tableaux de tri et délais de conservation* publiée par le ministre de la Justice le 13 octobre 2009.

ACCROISSEMENTS/COMPLÉMENTS

Le fonds n'est pas clos. Les minutes des jugements sont notamment encore conservées par le successeur en droit.

MODE DE CLASSEMENT

Le plan de classement est fondé sur la *Directive relative aux archives du pouvoir judiciaire : tableaux de tri et délais de conservation* publiée par le ministre de la Justice le 13 octobre 2009.

Description des séries et des éléments

I. GÉNÉRALITÉS

1 - 26 STATISTIQUES JUDICIAIRES (CIVILES ET PÉNALES AVEC PROCÈS-VERBAUX DE RÉCOLEMENTS DES MINUTES). 1975-2000.

1	1975.	1 liasse
2	1976.	1 liasse
3	1977.	1 liasse
4	1978.	1 liasse
5	1979.	1 liasse
6	1980.	1 liasse
7	1981.	1 liasse
8	1982.	1 liasse
9	1983.	1 liasse
10	1984.	1 liasse
11	1985.	1 liasse
12	1986.	1 liasse
13	1987.	1 liasse
14	1988.	1 liasse

		1 liasse
15	1989.	1 liasse
16	1990.	1 liasse
17	1991.	1 liasse
18	1992.	1 liasse
19	1993.	1 liasse
20	1994.	1 liasse
21	1995.	1 liasse
22	1996.	1 liasse
23	1997.	1 liasse
24	1998.	1 liasse
25	1999.	1 liasse
26	2000.	1 liasse
345	Inventaire de la bibliothèque et du mobilier. 1958-1975.	1 volume
346	Dossier relatif au mobilier. 1947, 1950, 1956-1957, 1971.	1 liasse
27	Statistiques des poursuites en matière de délit de pêche. 1978 - mars 1995.	1 liasse
28	" Registres, comptes, carnets, classeurs et fichiers tenus au greffe	

". 31 décembre 1952 - 19 mars 1996.

1 volume

II. COMPÉTENCE CIVILE

A. PROCÉDURE DE CONCILIATION

29 - 31 REGISTRES DE CONCILIATION OU " REGISTRE DES AFFAIRES SUR INVITATIONS ". 1945-1960.

- | | | |
|----|-----------------------------------|----------|
| 29 | 1er avril 1945 - 4 novembre 1949. | 1 volume |
| 30 | 18 novembre 1949 - 10 mai 1954. | 1 volume |
| 31 | 24 mai 1954 - 24 octobre 1960. | 1 volume |

B. JURIDICTION CONTENTIEUSE

32 - 35 RÔLE GÉNÉRAL. 1945, 1961-1984.
Volume 3. 1er janvier 1945 - 8 mai 1945.

- | | | |
|--------|---|----------|
| 32 | Volume 3. 1er janvier 1945 - 8 mai 1945. | 1 volume |
| 33 | Volume 3b. 26 mai 1961 - 25 novembre 1968. | 1 volume |
| 34 | Volume 3c. 1er janvier 1969 - 7 juin 1977. | 1 volume |
| 35 | Volume 3d. 7 juin 1977 - 7 février 1984. | 1 volume |
| 204 /1 | 204 - 206 TABLEAUX DES JUGEMENTS. 1945-1951.
20 avril 1945 - 31 décembre 1947. | 1 volume |
| 205 /1 | 9 janvier 1948 - 31 décembre 1949. | 1 volume |
| 206 /1 | 1er janvier 1950 - 31 décembre 1951. | 1 volume |

36 - 37 REGISTRES DE COMPARUTION SUR CITATION. 1945-1978.
Volume 13. 18 mai 1945 - 7 juillet 1958.

- | | | |
|----|--|----------|
| 36 | | 1 volume |
|----|--|----------|

37	Volume 13bis. 8 septembre 1958 - 7 mars 1978.	1 volume
38	38 - 45 FEUILLES D'AUDIENCE CIVILES ET FEUILLES D'AUDIENCES PÉNALES. 1953-1982. 15 mai 1953 - 16 avril 1956.	1 volume
39	23 avril 1956 - 26 septembre 1960.	1 volume
40	3 octobre 1960 - 6 juillet 1964.	1 volume
41	13 juillet 1964 - 20 juin 1968.	1 volume
42	5 mars 1968 - 6 avril 1971.	1 volume
43	20 avril 1971 - 20 mars 1973.	1 volume
44	3 mars 1973 - 21 octobre 1975.	1 volume
45	1er février 1977 - 3 août 1982.	1 volume
46	46 - 52 DOSSIERS DE PROCÉDURE PRODUITS AVANT L'INTRODUCTION DU CODE JUDICIAIRE (CA. 1950-1969). 1945-1950. 18 mai 1945 - 7 décembre 1945.	1 liasse
47	18 janvier 1946 - 20 décembre 1946.	1 liasse
48	7 février 1947 - 12 décembre 1947.	1 liasse
49	16 janvier 1948 - 30 juillet 1948.	1 liasse
50	3 septembre 1948 - 17 décembre 1948.	1 liasse

51	7 janvier 1949 - 2 décembre 1949.	1 liasse
52	20 octobre 1950 - 15 décembre 1950.	1 liasse
	53 - 106 DOSSIERS DE PROCÉDURE PRODUITS DEPUIS L'INTRODUCTION DU CODE JUDICIAIRE (1970). 1954-1984.	
53	<i>53 - 64 1RE SÉRIE.</i> Janvier 1954.	1 liasse
54	Février 1954.	1 liasse
55	Mars 1954.	1 liasse
56	Avril 1954.	1 liasse
57	Mai 1954.	1 liasse
58	Juin 1954.	1 liasse
59	Juillet 1954.	1 liasse
60	Août 1954.	1 liasse
61	Septembre 1954.	1 liasse
62	Octobre 1954.	1 liasse
63	Novembre 1954.	1 liasse
64	Décembre 1954.	1 liasse

65	65 - 106 2E SÉRIE. N° 1350 - 1388. Janvier 1964.	1 liasse
66	N° 1389 - 1400. Février 1964.	1 liasse
67	N° 1401 - 1416. Mars 1964.	1 liasse
68	N° 1417 - 1427. Avril 1964.	1 liasse
69	N° 1428 - 1435. Mai 1964.	1 liasse
70	N° 1436 - 1445, 1462. Juin 1964.	1 liasse
71	N° 1446 - 1450. Juillet 1964.	1 liasse
72	N° 1451 - 1456. Septembre 1964.	1 liasse
73	N° 1457 - 1463. Octobre 1964.	1 liasse
74	N° 1464 - 1473. Novembre 1964.	1 liasse
75	N° 1474 - 1485. Décembre 1964.	1 liasse
76	N° 1 - 13. Janvier 1970.	1 liasse
77	N° 14 - 25. Février 1970.	1 liasse
78	26 - 41. Mars 1970.	1 liasse
79	N° 42 - 47. Avril 1970.	1 liasse
80	N° 48 - 57. Mai 1970.	1 liasse

		1 liasse
81	N° 58 - 66. Juin 1970.	1 liasse
82	N° 67 - 86. Juillet 1970.	1 liasse
83	N° 87 - 90. Août 1970.	1 liasse
84	N° 91 - 108. Septembre 1970.	1 liasse
85	N° 109 - 122. Octobre 1970.	1 liasse
86	N° 123 - 138. Novembre 1970.	1 liasse
87	N° 139 - 147. Décembre 1970.	1 liasse
88	N° 1 - 14. Février 1974.	1 liasse
89	N° 15 - 21. Mars 1974.	1 liasse
90	N° 22 - 27. Avril 1974.	1 liasse
91	N° 28 - 42. Mai 1974.	1 liasse
92	N° 43 - 48. Juin 1974.	1 liasse
93	N° 49 - 52. Juillet 1974.	1 liasse
94	N° 53 - 62. Août 1974.	1 liasse
95	N° 63 - 70. Septembre 1974.	1 liasse
96	N° 71 - 87. Octobre 1974.	1 liasse

97	N° 88 - 93. Novembre 1974.	1 liasse
98	N° 94 - 96. Décembre 1974.	1 liasse
99	N° 1 - 12. Janvier 1984.	1 liasse
100	N° 13 - 31. Février 1984.	1 liasse
101	N° 32 - 44. Mars 1984.	1 liasse
102	N° 45 - 55. Avril 1984.	1 liasse
103	N° 56 - 75. Juin 1984.	1 liasse
104	N° 76 - 101. Septembre 1984.	1 liasse
105	N° 102 - 120. Octobre 1984.	1 liasse
106	N° 121 - 134. Novembre 1984.	1 liasse

C. JURIDICTION GRACIEUSE

	107 - 113 RÉPERTOIRES DES ACTES ET JUGEMENTS CIVILS. 1936-1984.	
107	Volume 9A. 1er janvier 1936 - 31 décembre 1951.	1 volume
108	Volume 9B. 1er janvier 1952 - 24 janvier 1961.	1 volume
109	Volume 9D. 25 janvier 1961 - 3 octobre 1972.	1 volume
110	Volume 31. 9 février 1971 - 4 septembre 1978.	1 volume

-
- | | | |
|-----|---|----------|
| 111 | Volume 33. 3 octobre 1972 - 31 décembre 1976. | 1 volume |
| 112 | Volume 34. 1er janvier 1977 - 26 juillet 1980. | 1 volume |
| 113 | Volume 35. 30 juillet 1980 - 18 septembre 1984. | 1 volume |
| 114 | 114 - 122 ÉTAT DES TUTELLES ET PIÈCES SIMILAIRES. 1947-1984.
Correspondance. 1954-1973. | 1 volume |
| 115 | Rapports du procureur du Roi et extraits du registre aux délibérations du Tribunal de première instance de Marche-en-Famenne. 1947-1951, 1953, 1955, 1957-1961, 1965. | 1 volume |
| 116 | Expéditions des conseils de famille où il y a inscription hypothécaire. 1945-1984. | 1 volume |
| 119 | <i>117 - 122 REGISTRES DES TUTELLES. 1920-1965.</i>
Volume 8A. 1920-1931. | 1 volume |
| 120 | Volume 8B. 1932 - décembre 1941. | 1 volume |
| 121 | Volume 8C. 1942 - mai 1947. | 1 volume |
| 122 | Volume 8D. Juillet 1947 - 1956. | 1 volume |
| 117 | Volume 8E. Décembre 1956 - 31 décembre 1961. | 1 volume |
| 118 | Volume 8F. 2 décembre 1961 - 15 novembre 1965. | 1 volume |
| 123 | 123 - 150 MINUTES DES CONSEILS DE FAMILLE, TUTELLES ET ADOPTIONS. 1969-1994.
N° 120, 188, 153, 164, 189, 190, 191, 212, 285, 305. 1969. | 1 liasse |

124	N° 64, 101, 152, 213, 214, 283, 284, 285, 308, 309, 325, 374, 386, 441. 1970.	1 liasse
125	N° 22, 64, 118, 119, 121, 262, 289. 1971.	1 liasse
126	N° 10, 11, 46, 77, 78, 125, 142, 173, 174, 205, 205bis, 221, 222, 273, 274, 310. 1972.	1 liasse
127	N° 1, 39, 66, 69, 78, 79, 87, 90, 91, 144, 145, 154, 155, 206, 209, 230, 270, 305, 389. 1973.	1 liasse
128	N° 11, 244, 245, 249, 283, 284, 285, 299, 300, 308, 339. 1974.	1 liasse
129	4 février 1975 - 19 décembre 1975.	1 liasse
130	1976.	1 liasse
131	Janvier - avril 1977.	1 liasse
132	Mai - décembre 1977.	1 liasse
133	1978.	1 liasse
134	1979.	1 liasse
135	1980.	1 liasse
136	1981.	1 liasse
137	1982.	1 liasse
138	1983.	1 liasse

139	1984.	1 liasse
140	1985.	1 liasse
141	1986.	1 liasse
142	1987.	1 liasse
143	1988.	1 liasse
144	1989.	1 liasse
145	1990.	1 liasse
146	1991.	1 liasse
147	Janvier 1992.	1 liasse
148	1992.	1 liasse
149	1993.	1 liasse
150	1994.	1 liasse
151	151 - 176 DOSSIERS DE VENTES PUBLIQUES ET PARTAGES, SORTIES D'INDIVISION, CESSIONS, LIQUIDATIONS. 1969-1994. 1969.	1 liasse
152	1970.	1 liasse
153	1971.	1 liasse

154	1972.	1 liasse
155	1973.	1 liasse
156	1974.	1 liasse
157	1975.	1 liasse
158	1976.	1 liasse
159	1977.	1 liasse
160	1978.	1 liasse
161	1979.	1 liasse
162	1980.	1 liasse
163	1981.	1 liasse
164	1982.	1 liasse
165	1983.	1 liasse
166	1984.	1 liasse
167	1985.	1 liasse
168	1986.	1 liasse
169	1987.	1 liasse
170	1988.	

		1 liasse
171	1989.	1 liasse
172	1990.	1 liasse
173	1991.	1 liasse
174	1992.	1 liasse
175	1993.	1 liasse
176	1994.	1 liasse
	177 - 192 DOCUMENTS RELATIFS À L'APPLICATION DE LA LOI SUR LA RÉPARATION DES DOMMAGES RÉSULTANT DES ACCIDENTS DU TRAVAIL DU 24 DÉCEMBRE 1903 (DÉCLARATIONS DES ACCIDENTS DU TRAVAIL, PROCÈS-VERBAUX DE CONVENTION, CERTIFICATS MÉDICAUX, ETC.) ET AUX CERTIFICATS DÉLIVRÉS PAR LE MINISTRE DES AFFAIRES SOCIALES AFIN D'OBTENIR UNE AUGMENTATION DES ALLOCATIONS FAMILIALES. 1903-1973.	
177	Adam-Assenmaker.	1 liasse
178	Baetmans-Burquel.	1 liasse
179	Calle-Crinne.	1 liasse
180	Danloy-Dujardin.	1 liasse
181	Evrard.	1 liasse
182	Fabry-Fraipon.	1 liasse
183	Gaillard-Gustin.	1 liasse

184	Hatert-Huberty.	1 liasse
185	Jacob-Jacquet.	1 liasse
186	Lafalize-Lespagnard	1 liasse
187	Magonette-Naveaux.	1 liasse
188	Pahaut-Quinet.	1 liasse
189	Remacle-Roth.	1 liasse
190	Schmitz-Straps	1 liasse
191	Tack-Thomas.	1 liasse
192	Valentin-Zaper.	1 liasse
193	Documentation et notes du Parquet du Procureur général de Liège (1949-1965) et notes de service (1971-1972) relatives aux allocations familiales. 1949-1972.	1 liasse
194	Dossiers relatifs aux allocations familiales des enfants placés au Home Lepeucqué à La Roche-en-Ardenne. 1962-1969.	1 liasse
195	Registre des prestations de serment des gardes particuliers ou " Registre des transcriptions des commissions de gardes champêtres et gardes particuliers ", n° 22A. 1945-1972.	1 volume
196	196 - 198 DOSSIERS RELATIFS AUX ALIÉNÉS, À LA COLLOCATION ET À LA SÉQUESTRATION À DOMICILE. 1956-1984. Dossiers de séquestration. 1961-1984.	1 liasse

- 197 Relevés des visites annuelles faites par le juge. 1961-1984. 1 liasse
- 198 Correspondances et extraits de registres aux délibérations des collèges échevinaux. 1956-1984. 1 liasse

III. COMPÉTENCE PÉNALE

A. TÂCHES ADMINISTRATIVES

199 Relevés des pièces à conviction déposées au greffe. 1974-1984.
1 liasse

200 200, 342 RÈGLEMENTS COMMUNAUX DE POLICE. 1948-1977.
1948-1977.
1 liasse

342 1977-1984.
1 liasse

B. PROCÉDURE

201 201 - 203 FEUILLES D'AUDIENCE. 1959-1984.
1959-1966.
1 cahier

202 1967-1974.
1 cahier

203 1975-1984.
1 cahier

204 /2 204 - 238 TABLEAUX DES JUGEMENTS. 1945-1984.
20 avril 1945 - 31 décembre 1947.
1 volume

205 /2 9 janvier 1948 - 31 décembre 1949.
1 volume

206 /2 1er janvier 1950 - 31 décembre 1951.
1 volume

207 1952.
1 volume

208 1953-1954.
1 volume

209 1955.
1 volume

210	1956.	1 volume
211	1957.	1 volume
212	1958.	1 volume
213	1959.	1 volume
214	1960.	1 volume
215	1961.	1 volume
216	1962.	1 volume
217	1963.	1 volume
218	1964.	1 volume
219	1965.	1 volume
220	1966.	1 volume
221	1967.	1 volume
222	1968.	1 volume
223	1969.	1 volume
224	1970.	1 volume
225	1971.	1 volume
226	1972.	1 volume

		1 volume
227	1973.	1 volume
228	1974.	1 volume
229	1975.	1 volume
230	1976.	1 volume
231	1977.	1 volume
232	1978.	1 volume
233	1979.	1 volume
234	1980.	1 volume
235	1981.	1 volume
236	1982.	1 volume
237	1983.	1 volume
238	1984.	1 volume
239	239 - 341 DOSSIERS DES AFFAIRES PÉNALES. 1945-1975. 20 avril, 4 mai, 1er juin 1945.	1 liasse
240	6 juillet, 3 août, 7 septembre 1945.	1 liasse
241	7 décembre 1945.	1 liasse

242	4 janvier, 1er février, 5 avril, 3 mai 1946.	1 liasse
243	7 juin, 5 juillet, 6 septembre 1946.	1 liasse
244	4 octobre, 15 novembre, 6 décembre 1946.	1 liasse
245	17 janvier, 7 février, 7 mars 1947.	1 liasse
246	11 avril, 2 mai, 6 juin, 4 juillet 1947.	1 liasse
247	1er août 1947.	1 liasse
248	5 septembre 1947.	1 liasse
249	3 octobre 1947.	1 liasse
250	7 novembre 1947.	1 liasse
251	5 décembre 1947.	1 liasse
252	5 décembre 1947.	1 liasse
253	9 janvier 1948.	1 liasse
254	22 janvier 1948.	1 liasse
255	6 février 1948.	1 liasse
256	5 mars 1948.	1 liasse
257	2 avril 1948.	1 liasse

258	7 mai 1948.	1 liasse
259	4 juin 1948.	1 liasse
260	2 juillet 1948.	1 liasse
261	6 août 1948.	1 liasse
262	13 août 1948.	1 liasse
263	24 septembre 1948.	1 liasse
264	1er octobre 1948.	1 liasse
265	5 novembre 1948.	1 liasse
266	3 décembre 1948.	1 liasse
267	7 janvier 1948.	1 liasse
268	4 février 1949.	1 liasse
269	4 mars 1949.	1 liasse
270	1er avril 1949.	1 liasse
271	6 mai 1949.	1 liasse
272	3 juin 1949.	1 liasse
273	1er juillet 1949.	1 liasse
274	5 août 1949.	1 liasse

		1 liasse
275	19 août 1949.	1 liasse
276	2 septembre 1949.	1 liasse
277	7 octobre 1949.	1 liasse
278	4 novembre 1949.	1 liasse
279	2 décembre 1949.	1 liasse
280	6 janvier 1950.	1 liasse
281	3 février 1950.	1 liasse
282	3 mars 1950.	1 liasse
283	7 avril 1950.	1 liasse
284	5 mai 1950.	1 liasse
285	2 juin 1950.	1 liasse
286	7 juillet 1950.	1 liasse
287	4 août 1950.	1 liasse
288	1er septembre 1950.	1 liasse
289	6 octobre 1950.	1 liasse
290	3 novembre 1950.	1 liasse

291	1er décembre 1950.	1 liasse
292	3 janvier 1955.	1 liasse
293	17 janvier 1955.	1 liasse
294	7 février 1955.	1 liasse
295	21 février 1955.	1 liasse
296	4 avril 1955.	1 liasse
297	2 mai 1955.	1 liasse
298	16 mai 1955.	1 liasse
299	6 juin 1955.	1 liasse
300	4 juillet 1955.	1 liasse
301	5 septembre 1955.	1 liasse
302	3 octobre 1955.	1 liasse
303	3 octobre 1955.	1 liasse
304	17 octobre 1955.	1 liasse
305	7 novembre 1955.	1 liasse
306	21 novembre 1955.	1 liasse

307	21 novembre 1955.	1 liasse
308	5 décembre 1955.	1 liasse
309	4 janvier 1965.	1 liasse
310	4 janvier 1965.	1 liasse
311	1er février 1965.	1 liasse
312	1er mars 1965.	1 liasse
313	25 mars 1965.	1 liasse
314	26 mars 1965.	1 liasse
315	5 avril 1965.	1 liasse
316	3 mai 1965.	1 liasse
317	21 juin 1965.	1 liasse
318	6 septembre 1965.	1 liasse
319	4 octobre 1965.	1 liasse
320	15 novembre 1965.	1 liasse
321	15 novembre 1965.	1 liasse
322	6 décembre 1965.	1 liasse
323	7 janvier 1975.	

		1 liasse
324	7 janvier 1975.	1 liasse
325	18 février 1975.	1 liasse
326	18 février 1975.	1 liasse
327	18 mars 1975.	1 liasse
328	14 mai 1975.	1 liasse
329	20 mai 1975.	1 liasse
330	20 mai 1975.	1 liasse
333	1er juillet 1975.	1 liasse
334	1er juillet 1975.	1 liasse
335	16 septembre 1975.	1 liasse
336	14 octobre 1975.	1 liasse
337	21 octobre 1975.	1 liasse
338	18 novembre 1975.	1 liasse
339	25 novembre 1975.	1 liasse
340	2 décembre 1975.	1 liasse
341	2 décembre 1975.	1 liasse

C. INSTRUCTION

- 350** Registres des instructions menées par le juge. 11 janvier 1872 - 31 mars 1911.
1 volume
- 351** Brouillons des procès-verbaux d'enquête et autres pièces d'instructions provenant du registre des instructions menées par le juge. 1883-1904.
1 chemise

IV. AUTRES DOCUMENTS DÉPOSÉS AU GREFFE

A. DOCUMENTS VENANT DE LA JUSTICE DE PAIX D'ÉREZÉE

343 Dossiers de séquestration à domicile (canton d'Érezée). 1954-1970.
1 liasse

344 Documentation et jurisprudence (canton d'Érezée). 1910-1970.
1 liasse

- 1 1. Abandons de famille, 1928, 1933, 1951.
- 2 2. Séquestration à domicile : Procédures et correspondance, 1920-1921, 1926, 1938, 1948-1950.
- 3 3. Assistance judiciaire/Procédure gratuite, 1929-1931.
- 4 4. Aliénés colloqués, 1941-1970.
- 5 5. Droits et devoirs respectifs des époux (art. 214 du Code civil et loi du 20 juillet 1932), 1934-1935.
- 6 6. Liste des séquestrés à domicile, 1949-1969.
- 7 7. Enfants naturels, tutelle, 1938-1944.
- 8 8. Inscriptions hypothécaires, tutelles, 1927, 1934, 1938, 1944, 1948.
- 9 9. Pensions alimentaires, 1939-1945.
- 10 12. Police, divers, 1910-1948.
- 11 14. Frais de justice, frais de voyage, 1930-1951.
- 12 [s.n.] Recours en grâce, 1953.

B. ACTES DE NOTORIÉTÉ

347 Dossier relatif aux actes de notoriété (renseignements et correspondance). 1958-1963.
1 liasse

348 - 349 DOSSIERS RELATIFS À LA DÉLIVRANCE D'ACTES DE NOTORIÉTÉ. [XXE SIÈCLE].

348 A-D.
1 liasse

349 E-Z.
1 liasse

C. VARIA

352 Liste des enquêtes électorales. 1877-1912.
1 pièce

353 Minutes d'actes de vente publique de bois par les communes. 1892-1899.
1 liasse

354 Déclarations d'incendie et liste des déclarations d'incendie. 1905-1911.

3 pièces

355 Pièces relatives aux successions d'Élisabeth Collard, rentière à Grandvoir, et de Caroline Frantz, femme de chambre à La Roche. 1896, 1903.

2 pièces